



2023

ISSN 2118-9064

# 1877 - 2023



## Gazette

de l'Association des Anciens Élèves

### 146<sup>ème</sup> anniversaire de l'association



#### Retour sur l'année 2022

2022 restera l'année du 145<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg. L'assemblée générale a eu lieu à huis clos en raison de la situation sanitaire. Le repas d'anniversaire s'est déroulé au restaurant la Bonne Source au Neudorf. Après un été et une arrièr-saison caniculaire, nous subissons une vague sans précédent de fortes augmentations que ce soit dans les domaines alimentaires et énergétiques ou pour tout ce qui concerne la vie sociale de notre pays en générale. Sans oublier par ailleurs, la guerre qui se rapproche de nos frontières avec la meurtrière intervention militaire russe en République d'Ukraine. La guerre d'invasion russe a bien eu lieu, suivie par la crise énergétique imprimée sur nos factures. Il serait donc bien téméraire de se lancer dans des projections sur 2023 après une telle année. Bien sûr, le tableau n'est pas vraiment optimiste.

On peut en quelques mots plomber l'ambiance d'un réveillon en un tour de phrase : apocalypse climatique, apocalypse nucléaire, guerre, récession, virus.

#### Et l'Association des Anciens ?

Quel est son avenir ? Lors du dernier repas d'anniversaire, nous avons une fréquentation moindre (74 personnes) par rapport aux dernières années. Il faut dire que le Covid est passé par là ! J'ai même entendu certains anciens pensionnaires parler d'une fin prochaine de l'association, alors que la situation financière est très saine. On n'en est pas encore là, mais certains signes doivent nous alerter. Les jeunes générations peinent à nous rejoindre. Peut-être qu'ils devraient davantage soutenir l'association. Manque d'attraits, difficultés financières des familles pour assister aux repas anniversaire ? Le conseil d'administration y réfléchit d'ores et déjà, en réduisant le coût des repas lors de nos rencontres.  
**Christian PFEIFFER**

#### 2023 - année des retrouvailles ?

Depuis 2020, nous avons vécu des situations absolument inédites (confinement...) et les conséquences sont encore perceptibles aujourd'hui. A l'heure où je vous écris la situation sanitaire a évolué favorablement et nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement.

**La 146<sup>ème</sup> assemblée générale statutaire** s'est tenue à nouveau en présentiel dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey.

Les anciens à jour de cotisation ont reçu par courrier individuel toutes les instructions pour assister à l'assemblée générale qui a eu lieu le samedi 11 mars 2023 à 14h30.

#### 24 septembre 2023 - Repas des Anciens

Cette année, l'association vous invite au restaurant «aux Traditions d'Alsace» à Berstett. La formule «tout compris» devrait permettre à un maximum d'anciens d'y participer. L'association fait un effort financier conséquent afin de réduire le coût du repas pour les membres de l'association.

#### Assemblée générale et repas 2024

On se retrouvera à nouveau au printemps, comme les années précédentes.

Date non fixée à ce jour.





## La 146<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 11 mars 2023 à 14h30 dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey.

### Personnalités présentes :

- Monsieur Jean-Philippe MAURER, Vice-président de la Collectivité Européenne d'Alsace et Président du Conseil d'Administration du Foyer Charles Frey,
- Madame Ludivine QUINTALLET, Conseillère Collectivité Européenne d'Alsace et administratrice du Foyer Charles Frey,
- Monsieur Roland FLURY, Vice-président de la Passerelle d'Azur.

Monsieur Christian PFEIFFER, fait lecture des noms, prénoms et qualité des disparus en 2022. L'assemblée a observé une minute de silence.

### Lecture et approbation du procès-verbal.

La secrétaire, Yolande SCHAER, a lu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2022 qui n'a donné lieu à aucun commentaire. Le PV est accepté à l'unanimité.

### Rapport moral et d'activités exercice 2022.

Toutes les personnes présentes avaient à leur disposition un rapport écrit, complet qui a été lu et commenté par le Président.

### Rapport financier exercice 2022.

Francine MORILLE, trésorière a commenté le bilan présenté. Les comptes de l'exercice 2022, ont été clairement explicités.

Le Président a insisté sur le compte de résultat où toutes les dépenses sont détaillées notamment celles de la fête des Anciens du 145<sup>ème</sup> anniversaire de notre association du dimanche 25 septembre 2022 au Restaurant la Bonne Source à Strasbourg Neudorf. L'ensemble des autres dépenses concernant le fonds de secours, les dépenses de fonctionnement et les frais de communication à destination des membres ont été détaillés. Toutes ces dépenses sont légalement obligatoires puisqu'elles figurent dans les missions et les statuts de l'Association.

### Rapport des commissaires aux comptes exercice 2022.

Madame Marianne KURTZ et Monsieur Bruno ZIEDS ont effectué, le 25 février 2023 en présence de la trésorière Francine MORILLE et du Président Christian PFEIFFER, la vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes).

Madame Marianne KURTZ et Monsieur Bruno ZIEDS attestent que :

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'Association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2022.
- Les recettes s'élèvent à 8 852,13 € et les dépenses à 7 780,23 € avec un delta positif de 1 071,90 €.
- L'assemblée générale a donné « quitus à la gestion de la trésorière » par un vote à l'unanimité des membres présents.

### Renouvellement des réviseurs aux comptes

Madame Marianne KURTZ et Monsieur Bruno ZIEDS ont été réélus à l'unanimité. Conformément au nouveau règlement intérieur les réviseurs aux comptes sont élus pour 6 ans à partir de 2022.

### Renouvellement des membres du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil composé de 12 membres titulaires. Tous les membres du conseil sont élus pour 2 ans, en assemblée générale à la majorité simple.

Ont été réélus à l'unanimité : Christian PFEIFFER - Mireille TRAUTMANN-LONSDORFER et Lucien TROMPETER.

**Point divers :** Madame Ludivine QUINTALLET et Monsieur Jean-Philippe MAURER confirment et appuient toutes les démarches bénévoles de notre Président et des membres du Conseil d'Administration. Ils félicitent le Président Christian PFEIFFER et tous les membres bénévoles qui œuvrent au sein de cette association en leur manifestant une parfaite reconnaissance qu'ils qualifient d'exceptionnelle et si rare de nos jours. Des associations identiques à la nôtre sont particulièrement rares dans toute l'Alsace

### Repas et fête des anciens 2023 : 146<sup>ème</sup> Anniversaire

Le repas annuel aura lieu au restaurant « Aux traditions d'Alsace » à Berstett le dimanche 24 septembre 2023 à midi.

Notre assemblée générale s'est achevée avec une collation conviviale et vitaminée de jus de fruits et de spécialités briochées alsaciennes.

Yolande SCHAER - Secrétaire de l'association

## Événements familiaux - Décès en 2022

Patrick ZIMMERMAN le 9/03/2022 à l'âge de 55 ans  
Jean-François CHAST, le 8/06/2022 à l'âge de 70 ans  
Hélène SCHMITT, membre d'honneur, le 6/07/2022 à 87 ans  
Nicolas COLBE, le 25/08/2022 à l'âge de 39 ans  
Georges BICKEL, membre d'honneur, le 23/09/2022 à 98 ans  
Danielle MEYER, éducatrice, le 14/12/2022 à l'âge de 71 ans.



Pour Pâques, l'association a financé l'organisation d'un concours de création pour les enfants du Foyer. Magnifiques réalisations uniquement à partir d'éléments de récupération ! C'est avec plaisir que le président Christian Pfeiffer a pu remettre aux lauréats des lots de lapins en chocolat et pour le 1<sup>er</sup> prix en supplément une tablette numérique.

## Extraits du rapport d'activités 2022

### Nos outils de communication

#### - Gazette de l'association

Février 2022 édition et envoi :

Imprimeur : 275,- € - Envoi postal 245,58 € **Total: 520,58 €**

- Newsletter 2022 Juin / Juillet 2022 : édition et envoi :

Frais d'envoi : 248,52 € Coût imprimeur : 229,90 € **Total : 478,42 €**

**Total annuel frais de communication : 999,- €.**

#### Pour recevoir la Gazette et la Newsletter, c'est gratuit !

Vous pouvez participer aux frais avec le paiement de la cotisation annuelle de 8 euros et/ou faire un don.

La newsletter d'une page recto-verso a repris dans les grandes lignes les délibérations de l'assemblée générale à huis clos du mois de mars. C'est une réalisation qui s'ajoute à la diffusion de la Gazette annuelle. Cela permet une information rapide et succincte sur les activités et les résultats financiers de l'Association. Cette newsletter permet également le recouvrement de cotisations et de dons. Dans la newsletter figurait également : un extrait du rapport d'activités de l'Assemblée Générale 2022 et un appel à cotisation et/ou dons.

- **Fête annuelle 2022 – 145<sup>e</sup> Anniversaire de notre Association** du dimanche 25 septembre 2022 au restaurant la Bonne Source à Strasbourg Neudorf. 75 anciens pensionnaires se sont retrouvés pour le banquet. La formule «restaurant» est indéniablement un bon choix non seulement pour les finances mais également pour l'organisation en général. L'économie réalisée par la non-location d'une salle, permet à l'association de réduire le coût du repas à charge des participants.

#### - Journées du Patrimoine

Pour la deuxième fois, le Foyer Charles Frey a participé aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022. Ce fut un succès mitigé. Très peu de visiteurs pendant ces deux jours. La participation des membres de l'AAE avait été sollicitée pour représenter l'Association des Anciens Élèves.

Suite à la réunion bilan du 10 octobre 2022 avec la direction de l'établissement, il n'y aura pas d'édition 2023.

#### L'Association et le Foyer de la Jeunesse

Nous pouvons évoquer les bonnes relations avec le Conseil d'Administration et la direction de l'établissement.

. Subvention annuelle

Le Foyer de la Jeunesse Charles Frey n'a pas pu verser la subvention annuelle en 2021, pour des raisons techniques. Cette subvention figure sur l'exercice budgétaire 2022.

• Bureau des Associations

Le foyer a souhaité récupérer le bureau des Associations pour en faire une petite salle de réunion. Il n'y aura donc plus de permanence de l'Association dans ce bureau. (Toujours possible dans d'autres salles).

• Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse

Le Président Christian PFEIFFER participe régulièrement aux séances du Conseil d'Administration de l'établissement. (En visioconférence et/ou en présentiel).

#### Site Internet de l'Association et réseaux sociaux

L'Association existe sur les réseaux sociaux grâce à son site Internet et sa page Facebook. Depuis début 2021, l'Association a relooké son site internet.

Nouvelle adresse du site : <https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

## La première fête des Anciens créée en 1875

fut celle des garçons.

L'année suivante s'est tenue celle des filles.

Longtemps l'établissement a célébré la fête des filles et des garçons en alternance. Par la suite cette fête devint enfin mixte et donna lieu dans les années 60 à de grandes démonstrations de danses rythmiques, de patins à roulettes et de tournois de handball et de football. A l'occasion du centenaire de l'Association des Anciens Élèves en date du week-end du 11-12 juin 1977, la fête des Anciens et la kermesse se sont tenues pour la 1<sup>ère</sup> fois simultanément.

Les années 1990 à 2002 furent à tout point de vue particulièrement festives. Le repas de midi était alors organisé par l'Association des Anciens Élèves dans la salle des fêtes après la traditionnelle distribution des prix sur le parvis du bâtiment.

Fin des années 1990, la distribution des prix a été transférée dans la cour arrière. Massés sous le chapiteau, les enfants et les adolescents, dont certains étaient accompagnés par leurs parents, attendaient avec impatience l'appel de leur nom, pour s'avancer la tête haute avec un grand sourire vers l'estrade afin de recevoir la «fameuse» enveloppe. Avec des applaudissements nourris en guise de félicitations, la journée commençait sous de bons auspices.

Le repas de midi jusqu'ici réservé aux anciens pensionnaires a finalement été ouvert aux parents, enfants, anciens et amis dans une bonne ambiance conviviale. L'après-midi récréative avec toutes ces belles tentes blanches faisait penser à une gigantesque «garden-party» où se croisaient, jeunes, parents, amis et anciens venus en famille.

#### Kermesse avec la Société des Amis

C'est sous l'égide de la Société des amis qu'était organisée la kermesse. On y trouvait toutes sortes de stands. La chorale des enfants chantait gaiement. Plusieurs orchestres intervenaient durant toute l'après-midi: l'orchestre du Foyer «FcF», l'orchestre «Jamais Plus» du Sonnenhof, la formation «Rencontre» de Christian Pfeiffer. Tout autour du chapiteau les enfants pouvaient courir, sauter, se grimer, circuler en vtt sur des sentiers balisés, se désaltérer, manger de bonnes pâtisseries ou se restaurer au snack-bar tenu par le personnel de la cuisine ou au stand de tartes flambées. A chaque fois, une partie de la recette de la journée-kermesse était redistribuée par la Société des Amis à chacun des groupes, le reste étant réservé au financement de divers projets.

#### Soutien aux Associations

On ne remerciera jamais assez le personnel de l'établissement qui trouvait là le moyen de soutenir bénévolement les deux associations. Mais tout cela a pris fin au Foyer. La dernière distribution des prix et kermesse se sont tenues en juin 2002. Le directeur par intérim d'alors, n'a plus souhaité l'organisation d'une grande fête dès 2003 mettant ainsi fin à cette tradition historique qui aura duré 127 ans.

L'Association des Anciens a néanmoins continué d'organiser la fête des Anciens à l'extérieur de l'établissement, ce qui a permis d'accueillir davantage de convives.

Ainsi depuis 2003, chaque année la fête des Anciens continue de rassembler une centaine d'anciens pensionnaires au repas et à l'après-midi festive .





Depuis notre dernière sortie à Walscheid en 2019, le comité de l'association n'a plus fait de sortie d'été. En effet, le Covid est passé par là... Enfin, cette année, nous avons eu le plaisir de nous retrouver le 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans la forêt d'Oberhaslach.

Yolande Schaer, notre secrétaire écrit : «Une journée richement remplie avec les membres du conseil d'administration et notre guide aguerri, Dominique, sans oublier l'accueil chaleureux de Mireille et Michel pour

repandre des forces après notre belle randonnée au sentier des géants du Nideck : sandweg / chemin de sable. Les curiosités du sentier des géants : des sculptures faites d'énormes blocs de grès des Vosges de plusieurs mètres de haut, sculptées en 2003, installés en pleine forêt en 2004. Retenues parmi les projets de 80 artistes internationaux, chaque sculpture illustre la légende des Géants du Nideck. Ce parcours est le premier sentier international de sculptures contemporaines en Alsace ».

### Je suis un tricycle très cool !



L'association des Anciens Elèves a offert un tricycle à une petite fille placée au Foyer et scolarisée dans un établissement adapté à son handicap. Elle s'entraîne et fait bouger ses articulations et sa musculature.

Désormais, cette petite fille pourra faire du vélo en même temps que ses camarades du groupe, avec bonheur et en toute sécurité.

## Repas annuel des Anciens

Talon à envoyer impérativement avant le 15 septembre à :  
Christian PFEIFFER 24, rue Douillac  
67610 LA WANTZENAU



### Adresse du jour

15 Rue de Nieffern, 67370 Berstett  
Dimanche 24 septembre 2023  
à midi

## « Formule tout compris ! »

L'association vous propose l'apéritif, le repas de fête ainsi que les boissons et café.  
Prix du repas :

### Je soussigné(e), réserve

[ \_\_\_\_ ] repas adultes : 28,- (#) x ..... Total: .....  
[ \_\_\_\_ ] repas enfants : 15,-(\*) x ..... Total: .....  
[ \_\_\_\_ ] **cotisation** : 8,- x ..... Total: .....

Total général : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

verse la somme totale de ..... euros

par chèque libellé au nom de : «Association des Anciens Elèves».

### Au menu

Feuilleté aux champignons frais  
à la crème de ciboulette

Médailon de filet mignon  
sauce moutarde à l'ancienne  
Gratin dauphinois,  
et légumes de saison

Soufflé à l'orange glacé  
au grand marnier

(#) dont 50% de participation AAE

\* Tarif p/ «Enfants» 4 à 12 ans

**Aucune réservation sans paiement préalable ne sera acceptée.**

**Pas de caisse du jour sur place**